

Candidats de l'UDC Hérens

Grégory Logean candidat au Conseil national sur la liste principale et Anthony Gaspoz pour la liste jeune

Lors de son assemblée générale du 23 mars dans une salle villageoise d'Euseigne comble avec la présence des conseillers nationaux Oskar Freysinger et Dominique Baettig, l'UDC Hérens a décidé à l'unanimité de présenter Grégory Logean (25 ans), Conseiller communal à Hérémente, comme candidat au Conseil national sur la liste principale de l'UDCVR. Anthony Gaspoz (19 ans) de La Forclaz figurera sur la liste jeune.

Le grand défi pour l'UDC sera de concrétiser ses succès lors de votations fédérales (minarets, renvoi des étrangers criminels, armes,...) en suffrages lors des élections fédérales d'octobre prochain.

A l'occasion des élections fédérales, il s'agira principalement de choisir « entre la Suisse de la soumission à l'UE ou celle de l'indépendance et de la démocratie, entre la Suisse de la décadence ou celle des valeurs, entre la Suisse des minarets ou celle des clochers, entre la Suisse des bureaucrates ou celle de nos aïeux, bref entre la Suisse bradée par les autres partis ou celle défendue par l'UDC »

Grégory Logean s'engagera tout particulièrement pour les régions de montagne qui sont trop souvent méprisées par les élites politiques à Berne. Les sujets ne manquent pas : défense de l'agriculture Suisse, défense des communes concédantes face pillage annoncé par certains de nos concessions hydrauliques, défense de la chasse ou encore la lutte contre ces taxes et impôts sur les carburants qui pénalisent avant tout les régions périphériques.

A l'issue de l'assemblée, Anthony Gaspoz de la Forclaz s'est spontanément proposé pour être candidat sur la liste des jeunes. Sa candidature, signe de la popularité de l'UDC auprès de la jeunesse du canton, a aussitôt été avalisée par la section.

Ces deux candidatures doivent contribuer à la progression de l'UDC dans le canton et tout particulièrement dans le Val d'Hérens. Pour rappel, l'objectif de l'UDC en Valais est de dépasser les 20% et de conquérir un deuxième siège au Conseil national.